

Bienvenue dans le service de pneumologie de la Clinique Saint-Luc Bouge.

Une hospitalisation est rarement souhaitée et peut dès lors rapidement devenir une expérience difficile. Ce petit guide pratique est destiné à vous fournir quelques points de repères très pratiques qui vous aideront, nous l'espérons, à passer un séjour le plus agréable possible au sein de notre service. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le faire lire par votre entourage.

Notre Service de Pneumologie se compose de neuf pneumologues, les docteurs

- Pierre BACHEZ
- Nathalie COPPENS
- Richard FROGNIER
- Gisèle MAURY
- Catherine MERCENIER
- Adeline ROSOUX
- Oswald VAN CUTSEM
- Lise-Marie VANDEZANDE
- Xavier VAN DER BREMPT

Le Chef de service est le Dr Richard FROGNIER. L'unité d'hospitalisation est sous la supervision directe des Drs Adeline ROSOUX et Nathalie COPPENS.

Elles sont aidées dans leur mission par un ou deux assistants (médecins en formation) et par un ou plusieurs étudiants stagiaires. La Chef infirmière est Madame Angélique MATOUT. Elle est secondée par Monsieur Thibaut GOLARD.

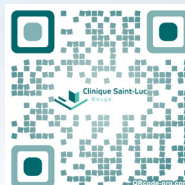
Du fait de la taille du service, celui-ci est subdivisé en plusieurs secteurs dont l'unité d'hospitalisation. Ceci implique que vous ne serez donc pas forcément pris en charge par votre pneumologue référent lors de votre séjour. Il ne manquera toutefois pas de passer s'enquérir de votre situation s'il en a l'opportunité.

Service de Pneumologie

Contact :

Service de Pneumologie

- tél. : 081 20 93 20



Guide pratique

**destiné aux patients hospitalisés
au sein du Service de Pneumologie
de la Clinique Saint-Luc Bouge**

Lors de votre arrivée dans le service, vous serez pris en charge par une infirmière ou une auxiliaire de soins qui va veiller à votre installation.

Un médecin assistant ou un stagiaire viendra ensuite vous interroger et vous examiner afin de rédiger un dossier médical, base de votre prise en charge.

N'hésitez pas à lui transmettre toute information qui vous semble utile ou importante, notamment la liste précise des médicaments que vous avez l'habitude de prendre régulièrement.

Votre suivi

Bien que les superviseuses d'unité soient très présentes à l'étage, elles ne passent pas systématiquement chaque jour à votre chevet.

Une revue systématique des dossiers (tour de salle) est organisée chaque mardi et jeudi.

Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer toute l'équipe, de recevoir des informations précises et actualisées sur votre état de santé et bien entendu de poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.

En dehors de ces rencontres systématiques, il est bien entendu possible de s'entretenir avec un médecin superviseur sur simple demande à un membre de l'équipe soignante.

L'équipe de soins est multi-disciplinaire, vous allez peut être rencontrer en cours de séjour un(e) kinésithérapeute, une diététicienne, une logopède, une tabacologue, une assistante sociale, une algologue, un membre de l'équipe de soins continus, Leur passage est motivé par une décision justifiée par votre état de santé ou par une demande de votre part.

Réservez leur un bon accueil et n'hésitez pas à demander la raison de ce passage si elle vous surprend.

Le service étant également un lieu de stage pour les étudiant(e)s de différentes formations paramédicales, il est possible que vous soyez amené à les rencontrer lors de certaines prises en charge qui sont toujours supervisées.

En tant qu'acteur de votre santé, il est important que vous compreniez bien le sens de la prise en charge (examens qui nous semblent utiles de réaliser, traitements que nous vous administrons ou que nous vous proposons, durée du séjour, raison du retour à domicile, ...).

Vous ne devez jamais hésiter à poser toutes les questions qui vous semblent importantes.

Nous sommes en effet à votre disposition pour y répondre et pour vous aider à comprendre la philosophie de la prise en charge que nous vous proposons. Ceci est pour nous essentiel et permet d'établir une indispensable relation de confiance.

N'hésitez pas à nous faire part de vos convictions et de vos souhaits en terme de prise en charge.

En effet, nombre d'entre nous se forge, avec les années qui passent, une idée claire sur le type de soins que nous sommes prêt à accepter ou refuser. Ceci est d'autant plus vrai si l'on souffre d'un problème de santé grave ou chronique. Il est dès lors important de partager cette vision avec votre médecin traitant mais également avec notre équipe pour que nous vous proposons le projet thérapeutique le plus adapté à vos attentes.

Une attention particulière est donnée au respect des heures de visite.

Les soins sont préférentiellement prodigués le matin et il est donc important pour nous de travailler dans de bonnes conditions à ce moment de la journée.

Les heures de visites sont donc strictement limitées entre 14 à 20 heures pour les patients séjournant en chambre à deux lits.

Le respect de ces horaires est également important pour permettre à votre voisine ou voisin de chambre de se reposer.

Une fois votre sortie planifiée avec l'équipe, vous recevrez, le jour de votre départ, un courrier de synthèse destiné à votre médecin traitant, un plan de traitement et de suite de soins ainsi que les ordonnances et prescriptions nécessaires.

Pour des raisons administratives, l'heure de sortie est fixée entre 11 et 12h.

A nouveau, n'hésitez pas à poser à ce moment toutes les questions qui vous viennent à l'esprit.